

Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds Séance du lundi 27 octobre 2014

Rapport du Conseil communal du 15 octobre 2014 relatif au bilan des Journées de la Métropole Horlogère et à l'appui d'une demande de crédit de CHF 480'000.- pour la poursuite de son action

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs. La Chaux-de-Fonds et l'horlogerie forment un ensemble indissociable. Elles constituent toutes les deux l'histoire, l'économie et la société de toute une ville, une région, un pays. Ce patrimoine est le résultat du travail d'hommes et de femmes qui ont façonné notre univers, ont contribué et continuent à contribuer à notre prospérité.

Aujourd'hui, le Conseil communal nous demande de soutenir financièrement un groupe de personnes qui œuvrent pour notre ville, notre région, notre pays, à travers l'association des Journées de la Métropole Horlogère.

Dirigés principalement par des spécialistes du monde horloger, les JMH ont fait preuve d'une initiative qui vise à promouvoir nos valeurs et notre savoir-faire. C'est pourquoi, le 14 avril 2008, le législatif avait approuvé ce projet en lui accordant une contribution financière de CHF 400'000.-.

La première édition qui s'est tenue de 2008 à 2011 a été concluante et nous en remercions les organisateurs, tout autant que le Conseil communal de nous avoir dressé un petit bilan de ces quatre années dans le présent rapport. Les objectifs présentés en 2008 nous semblent avoir été atteints, à peu de choses près. En effet, il est étonnant de constater que l'article premier de l'arrêté adopté par le Conseil général le 14 avril 2008 prévoyait que le crédit d'investissement soit accordé **à la condition** d'une participation **équivalente** du Canton. Or, il s'est avéré que cette contribution n'a été que de moitié. Doit-on penser que l'Etat n'a pas eu le temps de suivre la nouvelle politique régionale, entrée en vigueur la même année 2008 ? Nous l'espérons, tout en invitant le Conseil communal à insister sur ce point pour l'édition à venir.

Le nouveau concept des JMH prévu pour 2015 à 2017 nous enthousiasme et devrait aussi réjouir notre pays. Sur ce point, nous espérons également un plus grand soutien de la Confédération, car La Chaux-de-Fonds contribue au rayonnement international de la Suisse par son industrie horlogère, qui fait de cette ville un pôle central, et non périphérique.

Sur ces points, une question se pose : quelles sont les mesures envisagées par le Conseil communal et les JMH ?

Par ailleurs, nous estimons que l'horlogerie est un bien patrimonial commun avec la ville du Locle : l'inscription à l'UNESCO en est sans doute la preuve. Dès lors, nous aimerions savoir comment et dans quelle mesure est-ce que le Conseil communal et les JMH pourront étendre le projet à notre ville voisine ?

L'idée, entre autres, d'organiser la remise d'un prix nous réjouit, puisqu'il s'agit d'un élément fort pour le rayonnement international de nos Montagnes, au même titre que cela l'est pour Genève en ce qui concerne le Grand prix d'horlogerie de Genève. Toutefois, nous nous interrogeons sur l'intention de limiter le futur Grand prix de la métropole horlogère Séance du lundi 27 octobre 2014 2453 uniquement à des personnalités féminines, et ce tant pour des questions d'égalité, que pour des raisons de pérennité et d'attrait du prix.

Concernant le budget présenté par le Conseil communal, notre groupe regrette que les informations ne soient pas plus détaillées, notamment en ce qui concerne la prévision de l'enveloppe budgétaire maximale devisée pour le financement privé. Nous considérons en effet qu'il est important que le Conseil communal nous fournisse ces estimations, ne serait-ce que pour avoir une vision globale des investissements. Compte tenu de cela, le Conseil communal peut-il nous en dire davantage sur les chiffres exacts venant des privés lors de la première édition des JMH et ceux devisés pour la prochaine édition ?

En somme, vous l'aurez compris, le groupe socialiste, dans sa majorité, est favorable à l'octroi d'un crédit de CHF 480'000.- aux JMH. L'impact visé relève un enjeu important pour notre avenir économique et social. La Chaux-de-Fonds est une métropole horlogère et nous ne pouvons que souhaiter qu'elle devienne la référence en matière horlogère, à travers les Journées de la Métropole Horlogère (JMH), la Journée internationale du marketing horloger (JIMH), Journée du patrimoine horloger (JPH), les autorités des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, le Canton et la Confédération, lesquels forment un ensemble de forces contributrices au rayonnement horloger de notre pays. Notons aussi que les JMH sont l'occasion de rapprocher davantage les autorités communales et les marques horlogères en renforçant les liens, des liens qui semblent parfois inexistantes. Dans l'ensemble, les JMH proposent un concept global intéressant, qui s'inscrit dans la durée. De plus, avec ses compétences, la nouvelle équipe sera sans doute en mesure de réaliser et de développer davantage ce beau projet local, régional, national et international. Nous leur souhaitons donc bonne chance.

Je vous remercie de votre attention.

M. Oğuzhan Can, PS